

Agriculture et facteur 4 en 2050

1 mai 2013

L'ADEME a lancé plusieurs études prospectives sectorielles visant à identifier des trajectoires permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en France d'un facteur 4 à l'horizon 2050. Le secteur agricole, considéré comme responsable de 21 % des émissions nationales, a fait l'objet d'une étude en partenariat avec les ministères de l'Agriculture et du Développement durable, et réalisée par le groupement Solagro, Oréade-Brèche et ISL.

Cette étude propose **trois scénarios contrastés**, en rupture avec les systèmes agricoles actuels. Les principaux leviers utilisés dans ces scénarios pour réduire les émissions de GES sont les suivants : limitation du gaspillage alimentaire, évolution des régimes alimentaires, réduction de la dépendance énergétique de l'agriculture, développement d'énergies renouvelables et adaptation des pratiques agricoles. Le scénario *alpha* « intensification écologique » est surtout marqué par une rupture dans les modes de production, avec une généralisation de la production intégrée. Le scénario *bêta* « alimentation, autonomie et sobriété » repose sur une profonde évolution des régimes alimentaires et sur un fort développement de l'agriculture biologique et sous signe de qualité. Le scénario *gamma* « alimentation, efficacité et stockage » combine des modifications profondes des régimes alimentaires et des modes de production, ainsi qu'un accroissement du stockage de carbone.

Les émissions de GES associées à chaque scénario ont ensuite été modélisées : il ressort des résultats qu'**aucun scénario ne permet d'atteindre le facteur 4**. Néanmoins, les trois scénarios permettent de diviser les émissions par 1,7 (pour *alpha*) à 3,2 (pour *gamma*), ce qui est compatible avec la feuille de route européenne où l'objectif pour le secteur agricole est un facteur 2. Les auteurs de l'étude soulignent quatre principaux leviers d'action pour atteindre ces résultats : les changements de pratiques agricoles, les modifications de régime alimentaire, la diminution des exportations de produits agricoles (notamment blé et poudre de lait) et la réaffectation des terres ainsi libérées à la production d'énergies renouvelables. Ils précisent que cette transition environnementale nécessitera un important appui des pouvoirs publics, à la fois pour accompagner les changements auprès des agriculteurs et des consommateurs, et pour développer la filière biomasse-énergie en France.

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : [ADEME](#)

Voir aussi sur ce blog :

<http://veilleagri.hautetfort.com/archive/2012/11/28/visions-energetiques-2030-2050.html#more>

<http://veilleagri.hautetfort.com/archive/2013/01/17/analyse-retrospective-et-prospective-de-la-dependance-econom.html>